



Communauté de Communes  
ROUMOIS SEINE

DCV 2021 - M92  
31/11/2021  
URBA

28 OCT. 2021  
A46696  
REÇU

Département Appui aux Territoires  
Tél : 02 32 38 81 40

Monsieur le Président  
Communauté de communes Roumois Seine  
666 rue Adolphe Coquelin  
B.P. 3  
27310 BOURG ACHARD

Evreux, le 8 octobre 2021

Lettre recommandée avec accusé de réception  
N/Réf. : JMC/LLE/LMN 21024  
Objet : Avis Modification Plan Local d'Urbanisme Saint-Ouen-du-Tilleul

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L 121-4 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Ouen-du-Tilleul.

Après examen du dossier, la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie émet un avis favorable au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

  
Jean-Michel COSTASEQUE